



OSISKO ET FRANCO-NEVADA ACQUIÈRENT UN FLUX AURIFÈRE SUR LE PROJET CUIVRE-OR CASCABEL DE SOLGOLD

Montréal, 15 juillet 2024 – Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « **Société** » ou « **Osisko** ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer que sa filiale à part entière, Osisko Bermuda Limited (« **OBL** »), en partenariat avec Franco-Nevada (Barbados) Corporation (« **FNB** »), une filiale à part entière de Franco-Nevada Corporation (« **Franco-Nevada** ») (FNV : TSX & NYSE), a conclu une convention définitive d'achat et de vente (or) (le « **flux aurifère** ») avec SolGold plc et certaines de ses filiales en propriété exclusive (collectivement, « **SolGold** ») (SOLG : LSE & TSX), relativement à la production d'or du projet de cuivre-or Cascabel, détenu à 100 % par SolGold et situé en Équateur (le « **projet** » ou « **Cascabel** »). Osisko détient également une redevance de 0,6 % NSR sur Cascabel qu'elle a achetée à SolGold en 2022.

Selon les termes du flux aurifère, OBL et FNB (collectivement, les « **acquéreurs du flux** ») feront des dépôts initiaux totalisant 100 millions de dollars US à SolGold en trois tranches égales pour financer les coûts de pré-construction du projet (le « **dépôt de pré-construction** »). La première tranche du dépôt de pré-construction sera financée à la clôture, les deux tranches suivantes étant soumises à la réalisation d'étapes clés de développement.

Par la suite, les acquéreurs du flux feront des dépôts supplémentaires totalisant 650 millions de dollars US à SolGold pour financer les coûts de construction une fois que le projet sera entièrement financé et dérisqué (le « **dépôt de construction** » et, avec le dépôt de pré-construction, le « **dépôt** »). OBL fournira 30 % du dépôt en échange d'une participation de 30 % dans le flux aurifère et FNB fournira 70 % du dépôt en échange d'une participation de 70 % dans le flux aurifère.

Jason Attew, président et chef de la direction d'Osisko a commenté : « Cascabel est un projet de cuivre-or de calibre mondial qui a le potentiel de devenir une mine multigénérationnelle. L'accent mis par SolGold sur le développement durable a suscité un très fort soutien de la part du gouvernement de l'Équateur et des communautés locales situées à proximité du projet. Ce nouvel investissement, qui s'ajoute à la redevance existante d'Osisko sur Cascabel, rehausse encore davantage le profil de croissance d'Osisko, qui est un chef de file dans son domaine, à un taux de rendement attrayant. Nous sommes heureux de nous associer à Franco-Nevada pour continuer à soutenir SolGold et le développement de cet actif exceptionnel. »

FAITS SAILLANTS D'INVESTISSEMENT

- **Augmentation de l'exposition à un actif cuivre-or de premier planⁱ à longue durée de vie :**
 - Cascabel représente l'une des plus importantes découvertes de cuivre et d'or de l'histoire récente et l'un des rares projets à longue durée de vie et à forte production qui ne soit pas actuellement détenu par une grande société minière.
 - L'étude de préfaisabilité de 2024 pour le gisement Alpala du projet (l' « **ÉPF de 2024** ») estime la production totale sur une durée de vie initiale de 28 ans à 2,9 millions de tonnes de cuivre, 6,9 millions d'onces d'or et 18,4 millions d'onces d'argent à un coût tout compris de 0,69 \$ US par livre de cuivre, ce qui le place dans le premier quartile de la courbe des coûts des mines de cuivre dans le monde.
 - Le contrat d'exploitation signé avec le gouvernement de l'Équateur le 5 juin 2024 définit les cadres fiscaux et juridiques pour le développement de Cascabel.
 - SolGold a fait preuve d'un engagement fort en faveur de pratiques d'exploitation responsables et durables, dans le but d'établir l'une des mines de cuivre à l'empreinte carbone la plus faible au monde.

- **Possibilité de prolonger sensiblement la durée de vie de la mine grâce à l'exploration à proximité de celle-ci :**
 - La durée de vie initiale de la mine de 28 ans décrite dans L'ÉPF de 2024 ne prend en compte que l'exploitation de 18 % des ressources minérales mesurées et indiquées du gisement d'Alpala.
 - Il existe de nombreuses cibles d'exploration régionales qui présentent des caractéristiques géophysiques et géochimiques similaires à celles des amas de porphyres minéralisés connus de Cascabel.
 - Le gisement Tandayama-America, situé à seulement 3 km au nord du gisement Alpala, a le potentiel d'être exploité par des méthodes d'extraction à ciel ouvert et pourrait fournir une alimentation supplémentaire à l'usine et une plus grande flexibilité dans le développement du projet.
- **Un flux aurifère robuste avec des investissements échelonnés au fur et à mesure de l'avancement du projet :**
 - Sur la base de l'ÉPF de 2024, les livraisons annuelles à OBL pendant la durée de vie initiale de la mine, soit 28 ans, devraient s'élever en moyenne à environ 12 000 onces d'équivalent d'or (« OEO »), dont une moyenne d'environ 23 000 OEO par an pendant les 10 premières années.
 - L'investissement d'OBL est échelonné et basé sur la réalisation d'étapes clés de développement, avec 30 millions de dollars US disponibles avant la construction et le solde disponible pour la construction une fois que le projet est davantage dérisqué et entièrement financé.
 - Le flux aurifère comprend des mécanismes d'ajustement visant à préserver les avantages économiques pour les acquéreurs du flux en cas de modification de l'ampleur du projet ou du calendrier de développement.

DÉTAILS DU FLUX (ATTRIBUABLE À OBL)

- **Dépôt de pré-construction :** OBL effectuera des dépôts initiaux en espèces totalisant 30 millions de dollars US à SolGold pour financer les coûts de pré-construction du projet, y compris :
 - 10 millions de dollars US à la clôture de la transaction; et
 - deux autres dépôts échelonnés de 10 millions de dollars US chacun, sous réserve de la réalisation d'étapes clés de développement et d'autres conditions préalables.
- **Dépôt de construction :** OBL fournira des dépôts supplémentaires à SolGold pour un total de 195 millions de dollars US afin de financer les coûts de construction du projet, sous réserve des conditions habituelles, notamment la signature par SolGold d'un accord de protection des investissements avec le gouvernement de l'Équateur concernant la construction et le développement du projet, l'obtention de tous les permis importants, une décision de construction approuvée par le conseil d'administration et la disponibilité du solde du financement de la construction.
- **Flux de métal :** OBL achètera de l'or raffiné à hauteur de 6 % de l'or contenu produit par le projet jusqu'à ce que 225 000 onces d'or lui aient été livrées, et à hauteur de 3,6 % par la suite pour le reste de la durée de vie de la mine. Au cours de la durée de vie initiale de la mine, soit 28 ans, SolGold estime que la production d'or contenu du projet s'élèvera en moyenne à environ 253 000 onces par an, dont une moyenne d'environ 392 000 onces par an au cours des 10 premières années.
- **Paiements de production :** OBL effectuera des paiements continus en espèces pour l'or raffiné livré, équivalant à 20 % du cours de l'or au moment de la livraison.
- **Changement de contrôle de SolGold :** en cas de changement de contrôle de SolGold :
 - les acquéreurs du flux ont la possibilité de mettre fin au flux aurifère et de recevoir le remboursement du dépôt qui a été avancé à cette date, plus un rendement (l' « **option de résiliation de l'acquéreur** »); ou
 - si l'option de résiliation de l'acquéreur n'est pas exercée, alors :
 - avant le troisième anniversaire de la clôture, un acquéreur de SolGold aura le droit unique de racheter 50% du flux aurifère; ou

- après le troisième anniversaire de la clôture, mais avant le cinquième anniversaire de la clôture, un acquéreur de SolGold aura le droit unique de racheter 33 % du flux aurifère, dans chaque cas, pour un paiement unique d'or égal à 50 % ou 33 % (selon le cas) du montant avancé du dépôt, plus un montant correspondant à un taux de rendement interne de 15 % sur la partie du dépôt rachetée, plus une commission de changement de contrôle.

- **Autres considérations :**

- OBL a accepté d'engager des fonds pour soutenir les initiatives environnementales et sociales mises en œuvre par SolGold dans le cadre du projet.
- Le flux aurifère fait référence à la production de l'ensemble de la concession de Cascabel ainsi qu'à toute production provenant d'autres propriétés détenues par SolGold et traitée par l'usine de Cascabel et les installations associées.
- SolGold a accordé aux acquéreurs du flux un droit de préemption en ce qui concerne la vente ou le transfert de toute redevance, flux ou intérêt similaire dans le projet.
- SolGold et certaines de ses filiales ont fourni aux acquéreurs du flux des garanties d'entreprise et des sûretés sur leurs actifs liés au projet.

APERÇU DU PROJET CASCABEL

Cascabel renferme l'une des plus grandes ressources minérales de cuivre et d'or non exploitées au monde. Le projet est situé dans la province d'Imbabura, dans le nord de l'Équateur, à environ 100 kilomètres (« km ») au nord de la capitale Quito et à 50 km au nord-nord-ouest de la capitale provinciale Ibarra, à proximité d'infrastructures électriques, hydrauliques et portuaires en eaux profondes.

Trois gisements importants ont été identifiés à ce jour à Cascabel, à savoir le gisement porphyrique de cuivre-or-argent d'Alpala, le gisement porphyrique de cuivre-or de Tandayama-America et le gisement porphyrique de cuivre-or d'Aguinaga. Ces systèmes minéralisés se trouvent dans la ceinture de porphyre andin qui s'étend du sud du Chili au Panama, en passant par l'Équateur et la Colombie. La ceinture du porphyre andin abrite les plus grandes concentrations de cuivre au monde, y compris de nombreux gisements faisant l'objet d'une exploitation minière active.

En mars 2024, SolGold a publié les résultats de l'étude de faisabilité pour le gisement Alpala à Cascabel. L'ÉPF de 2024 prévoit une durée de vie initiale de la mine de 28 ans, basée sur l'exploitation de seulement 18 % des ressources minérales mesurées et indiquées du gisement Alpala. L'ÉPF de 2024 envisage le développement en plusieurs phases d'une mine souterraine exploitée selon la méthode de l'exploitation par blocs. Le taux d'extraction visé dans la première phase est estimé à environ 12 millions de tonnes par an, la production passant à 24 millions de tonnes par an au cours de la sixième année de la durée de vie de la mine. Le schéma de traitement proposé comprend un procédé conventionnel de flottation du cuivre et de l'or consistant en une seule étape de dégrossissage et un circuit de nettoyage à plusieurs étapes pour produire un concentré propre de cuivre, d'or et d'argent. Pendant la durée de vie actuelle de la mine, l'usine devrait produire 2,9 millions de tonnes de cuivre, 6,9 millions d'onces d'or et 18,4 millions d'onces d'argent.

En juin 2024, SolGold a annoncé la signature du contrat d'exploitation de Cascabel avec le gouvernement équatorien. Le contrat d'exploitation et les lois et règlements en vigueur établissent les conditions juridiques et financières nécessaires au développement du projet.

SolGold a déployé des efforts considérables pour entreprendre des études environnementales et impliquer les communautés afin de faciliter l'avancement du projet. Plusieurs études environnementales de base ont été lancées en vue de l'obtention des futurs permis liés au développement de la mine et de la soumission d'une étude d'impact environnemental et social. Le projet Cascabel devrait apporter des avantages substantiels à long terme à l'économie équatorienne et aux communautés locales grâce à des investissements importants, à la création d'emplois et à une croissance durable.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les documents d'information continue de SolGold déposés sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

À propos de SolGold plc

SolGold est une société de ressources de premier plan qui se concentre sur la découverte, la définition et le développement de gisements de cuivre et d'or de calibre mondial. SolGold opère en toute transparence et conformément aux meilleures pratiques internationales. SolGold s'engage à offrir de la valeur à ses actionnaires tout en apportant des avantages économiques et sociaux aux communautés concernées, en favorisant un lieu de travail sain et sûr et en minimisant l'impact sur l'environnement.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site web de SolGold à l'adresse suivante : <https://solgold.com.au/>.

Personne qualifiée

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances Aurifères Osisko Ltée, et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Osisko est une société intermédiaire de redevances de métaux précieux axée sur les Amériques qui a commencé ses activités en juin 2014. Osisko détient un portefeuille nord-américain de plus de 185 redevances, flux de métaux et ententes d'écoulement de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 3 % à 5 % sur le rendement net de fonderie du complexe Canadian Malartic, lequel inclut l'une des plus importantes opérations aurifères au Canada.

Redevances Aurifères Osisko Ltée
1100, av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300, C.P. 211
Montréal, QC, H3B 2S2

Osisko Bermuda Limited
Cumberland House
1 Victoria Street, 5^e étage
Hamilton HM11
Bermudes

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Grant Moenting
Vice-président, marchés des capitaux
Tél : (514) 940-0670 #116
Portable : (365) 275-1954
Courriel : gmoenting@osiskogr.com

Heather Taylor
Vice-présidente, développement durable et communications
Tél : (514) 940-0670 #105
Courriel : htaylor@osiskogr.com

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et comme de l'information prospective au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, et en particulier que le potentiel du projet à devenir une mine multigénérationnelle et à générer des rendements attrayants, que le projet continuera à être développé conformément à l'ÉPF de 2024, que l'hypothèse et la conclusion de l'ÉPF de 2024 seront confirmées par des études techniques supplémentaires, que des pratiques minières durables seront mises en œuvre dans le cadre du projet, que l'exploration régionale sera couronnée de succès et que d'autres gisements seront découverts ou fourniront une alimentation supplémentaire à l'usine, que les livraisons prévues à OBL seront respectées, que toutes les conditions seront remplies pour libérer toutes les tranches du dépôt, que SolGold changera de contrôle, que le droit de premier refus accordé par SolGold à l'acquéreur sera exercé, que les avantages attendus du projet pour l'économie équatorienne se matérialiseront, les estimations de production des actifs d'Osisko (y compris l'augmentation de la production), au développement dans les délais attendus des propriétés minières sur lesquelles Osisko détient des redevances, flux de métaux, ententes d'écoulement de métaux et des investissements, aux attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, aux résultats d'exploitation, aux estimations des recettes futures, aux coûts de production, à la valeur comptable des actifs, à la capacité de continuer à verser un dividende, aux exigences de capital supplémentaire, aux perspectives et occasions d'affaires, à la demande future et à la fluctuation du cours des matières premières (incluant les perspectives sur l'or, l'argent, les diamants, autres matières premières), au marché des devises et aux conditions de marchés générales. De plus, les énoncés et estimations (incluant les données des tableaux) liés aux réserves et ressources minérales, et des énoncés et prévisions relatives aux onces d'équivalent d'or, sont des énoncés prospectifs car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations ou les prévisions seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont généralement identifiés, mais forcément, identifiés par l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, la plupart desquels Osisko ne contrôle pas, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement dans les délais prévus, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) en temps opportun, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources, (e) l'issue défavorable de toute contestation ou litige concernant les titres de propriété, les permis ou licence d'exploitation, (f) les risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés, (g) que les études techniques ultérieures s'écartent sensiblement de l'ÉPF de 2024; (ii) en ce qui concerne les facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui supportent des redevances, des flux, des ententes d'écoulement de métaux et des investissements détenus par Osisko, (b) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (c) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales; les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (d) la disponibilité continue du capital et du financement à Osisko ou aux opérateurs des propriétés, et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, et (e) les réponses des gouvernements concernés aux épidémies de maladies infectieuses et l'efficacité de ces réponses, ainsi que l'impact potentiel des épidémies de maladies infectieuses sur les activités, les opérations et la situation financière d'Osisko; (iii) en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Osisko, ou qui sont poursuivies par Osisko, (b) l'intégration des actifs acquis, (c) la détermination du statut PFIC d'Osisko et (d) la capacité d'Osisko à respecter ses engagements liés à sa stratégie climatique. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, notamment l'absence de changement significatif dans les revenus et les actifs courants de la Société en ce qui concerne la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus et, en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme aux pratiques antérieures et à la divulgation publique (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des déclarations publiques et des divulgations faites par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (y compris les prévisions de développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de développement défavorable concernant toute propriété importante, (iv) l'exactitude des déclarations et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales faites par les propriétaires et les exploitants et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat d'intégration des actifs acquis. Toutes les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont expressément qualifiées dans leur intégralité par les avertissements contenus ou mentionnés dans la présente section.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR+, au www.sedarplus.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. Osisko souhaite avertir que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres devraient considérer prudemment les facteurs ci-dessus ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et le risque qu'ils impliquent. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais aucune garantie ne peut être fournie quant au fait que ces attentes seront exactes, comme les résultats réels peuvent différer de façon importante des résultats prévus, comme les énoncés prospectifs incluent dans ce communiqué de presse ne sont pas une garantie de performance future et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. Ces énoncés ne sont valides qu'en date de ce communiqué de presse. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

ⁱ Veuillez consulter le communiqué de presse de SolGold intitulé *Key Financial Developments* daté du 14 mai 2024 et disponible sur le profil SEDAR+ de SolGold à l'adresse www.sedarplus.ca.